



Avertissement

VIGNE

No 05 – 29 mai 2008

EN BREF :

- État de la situation.
- La meilleure stratégie : la prévention.

ÉTAT DE LA SITUATION

Région		Stade phénologique*	Observations
	Au 27 mai 2008	Au 30 mai 2007	
Bas-Saint-Laurent		Pointe verte à Pousse verte (5-6)	
Québec	Bourgeon dans le coton à Pousse verte (3-6)	Pointe verte à 1 ^{re} feuille déployée (5-7)	Températures froides et venteuses. Pas d'altises. Taille terminée.
Chaudière-Appalaches	Pointe verte à 1 ^{re} feuille déployée (5-7)	Pointe verte à 1 ^{re} feuille déployée (5-7)	Températures froides et vents, gel au sol le 27 mai. Quelques altises, sous le seuil économique de traitement. Taille terminée.
Saguenay–Lac-Saint-Jean		Pousse verte à 2-3 feuilles déployées (6-9)	
Centre-du-Québec, Mauricie	Pousse verte à 1 ^{re} feuille déployée (6-7)	1 ^{re} feuille déployée à 3-4 feuilles déployées (7-12 ⁻)	Taille en cours.
Estrie	Bourgeon dans le coton à 2-3 feuilles déployées pour les cultivars non rustiques (3-9) Bourgeon dans le coton à 2-3 feuilles déployées pour les cultivars rustiques (3-9)	Bourgeon dans le coton à 2-3 feuilles déployées (3-9)	Températures de 0 °C à -1 °C, le 27 mai. 0-13 % de bourgeons atteints par les altises, surtout en bordure des boisés. Des bourgeons flétris pas le gel.
Laurentides	4-6 feuilles déployées (12)	1 ^{re} feuille déployée à 3-4 feuilles déployées (7 ⁺ -12 ⁻)	Épamprage commencé. Pas d'altises.
Laval–Lanaudière	2-3 feuilles déployées à Inflorescence visible (9-12)	Pousse verte à Allongement de l'inflorescence (6-15)	Temps froid, pas de dégâts d'altises.

Région		Stade phénologique*	Observations
	Au 27 mai 2008	Au 30 mai 2007	
Montérégie	Bourgeon dans le coton à Pointe verte dans les non rustiques (2-5) 2 à 3 feuilles déployées à 4-6 feuilles déployées et inflorescence visible dans les rustiques (9-12)	2-3 feuilles déployées à Allongement de l'inflorescence (9-15)	Temps froid. Altises en Montérégie-Est, au bord des boisés. Attachage, épamprage, réparation des treillis. Fertilisation terminée. Gel de bourgeons dans certains cultivars de Swenson. Présence de punaises ternes, aucun dégât observé. Galles du puceron galligène déjà visibles sur les sites infestés.

* Pour visualiser les différents stades phénologiques, consultez les pages 27, 28 et 29 du « Guide d'identification des principales maladies de la vigne » publié par Agriculture et Agroalimentaire Canada : <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/A52-74-2006F.pdf>.

La meilleure stratégie : la prévention

La présence d'anthracnose sur les premières feuilles a été relevée sur les cultivars vulnérables comme le Vandal-Cliche et le DeChaunac dans les vignobles où le champignon est installé. De la pluie est annoncée dans les prochains jours : quand les températures varient entre 15 °C et 21 °C, la durée de mouillure du feuillage nécessaire au développement de l'anthracnose est de 3 à 7 heures, le temps le plus court étant lié à la température la plus élevée. Même si vous avez limité la quantité de spores du champignon par l'application de chaux soufrée, il faut assurer la protection du feuillage.

Pour la pourriture noire, des températures entre 15 °C et 21 °C, combinées à une période de mouillure des feuilles allant de 7 à 9 heures, provoquent la germination du champignon.

Pour le mildiou, 11 °C sont nécessaires pour que les spores germent dans les débris de feuillage au sol ou dans les bourgeons des cultivars sensibles. La pluie dissémine le champignon efficacement du sol aux nouvelles feuilles par des éclaboussures. Il faut assurer une protection du feuillage des cultivars sensibles dès le débourrement.

Vous pouvez consulter Environnement Canada pour plus de précisions sur la météo de votre région à l'adresse Internet suivante : <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=C062DE2A-1>.

Une liste de 33 cultivars (cépages) et leur degré de sensibilité au mildiou et à la pourriture noire est disponible à la page 26 du « Guide d'identification des principales maladies de la vigne » : <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/A52-74-2006F.pdf>.

Dans les vignobles où le développement végétatif va des stades « Première feuille déployée » à « Inflorescence visible », un traitement préventif avant la pluie doit être appliqué. Ce traitement est crucial dans le contrôle des champignons déjà relevés dans l'historique de votre vignoble (mildiou, pourriture noire, anthracnose).

La meilleure stratégie est préventive : il s'agit d'appliquer, avant la période d'infection, un fongicide non absorbé par le feuillage comme le cuivre, le captane, le manzate, le mancozèbe, etc. Quand arrivera les bonnes conditions de germination, le champignon sera détruit avant d'entrer dans la feuille. Un grand avantage à l'utilisation de ces fongicides est que les champignons ne développeront pas de résistance à leur contact.



Vous trouverez la liste des fongicides homologués dans le bulletin d'information [No 07](#) du 11 juin 2007 (version modifiée le 8 août 2008) (<http://www.agriresearqc.ca/Rap/documents/b07vig07.pdf>).

Dans les vignobles où les feuilles présentent déjà des symptômes d'anthracnose, l'utilisation de NOVA 40 W (myclobutanol) combiné au DITHANE M-45 (mancozèbe) par exemple, protégera le vignoble de la pourriture noire, du mildiou et également de l'anthracnose. Consultez toujours l'étiquette avant d'utiliser un pesticide. Vous pouvez le faire à l'adresse Internet suivante : http://pr-rp.pmrarla.gc.ca/portal/page?_pageid=53,33557&_dad=portal&_schema=PORTAL.

Pour le blanc et la moisissure grise, il n'est pas encore temps d'effectuer des traitements.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE

MARTINE CÔTÉ, agronome – Avertisseuse

Direction régionale de la Capitale-Nationale, MAPAQ

1685, boulevard Wilfrid-Hamel Ouest, Québec (Québec) G1N 3Y7

Téléphone : 418 646-8421 Télécopieur : 418 643-8262

Courriel : martine.cote@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – vigne – 29 mai 2008

